



## L'agriculture sociale et thérapeutique

Une rencontre organisée par l'ADABEL sur l'agriculture sociale et thérapeutique s'est tenue en décembre dernier. Cette réunion d'information a été lancée et portée par Françoise Payerne-Baccard, exploitante agricole et accueillante familiale à Theys. Grâce la présence d'ASTRA (Agriculture Sociale et thérapeutique en Région Rhône-Alpes), de l'hôpital de Saint-Egrève et d'exploitants accueillants, les participants ont pu profiter de riches témoignages et comprendre comment il était possible d'accueillir des personnes handicapées (mentales et/ou physiques) sur une exploitation agricole présentant un cadre idéal pour retrouver un rythme de vie, restaurer des capacités sociales ou simplement rentrer en contact avec des animaux.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le réseau ASTRA :

[contact@reseau-astra.org](mailto:contact@reseau-astra.org)

06 61 90 45 94 - [www.reseau-astra.org](http://www.reseau-astra.org)

**La haute traversée de Belledonne GR® 738**, autrement nommée le sentier des bergers pour son caractère pastoral...

Homologué par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre en 2017, inauguré en juin 2018, l'itinéraire traverse intégralement la chaîne de Belledonne d'Aiguebelle en Savoie à Vizille en Isère (d'où son numéro 738). Cette traversée exigeante et inoubliable de 127 kilomètres et 11 000 mètres de dénivelé, est proposée en 11 jours avec, à chaque étape, un refuge. Seul le refuge de La Perrière n'est pas gardé actuellement mais une étude de valorisation du secteur de Val Pelouse La Perrière est en cours.

L'itinéraire, sauvage et pastoral, offre une ambiance de haute montagne avec ses hauts pics cristallins tutoyant les 3 000 mètres et faisant face à des paysages merveilleux : lacs, pics, alpages et forêts d'altitude se dévoilent au fil des pas.

Réaliser la traversée intégrale d'une chaîne de montagne, peut-on rêver mieux pour un randonneur en quête d'itinérance ?

Le topoguide, sorti au printemps, est désormais en vente (14,90€) en librairie et magasins spécialisés.

[www.hautetraverseedebelledonne.com](http://www.hautetraverseedebelledonne.com)



# Zapping SUR LA CHAÎNE



plein feux

Une étude agricole à l'échelle.

DE LA CHAÎNE DE BELLEDONNE

Une étude agricole, lancée par l'Espace Belledonne, portée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et à laquelle est associée la Communauté de Communes Coeur de Savoie, est actuellement en cours (janvier 2019 - septembre 2019). Elle a pour objectif de mieux connaître le poids de l'agriculture et de cibler ses enjeux sur ces trois territoires afin que des stratégies politiques agricoles et alimentaires plus cohérentes et intégrées localement voient le jour.

Dans le cadre de cette étude, un bureau d'études a dans un premier temps réalisé un diagnostic en collectant des données diverses sur l'emploi, les filières, l'économie agricole et en réalisant des entretiens avec les acteurs locaux. Un état des lieux de l'agriculture a été dressé sur ce périmètre.

Le bureau d'étude a ensuite entrepris de recenser et d'analyser les politiques et les actions agricoles portées par les deux intercommunalités et l'Espace Belledonne. Aujourd'hui, il travaille pour élaborer des propositions d'orientation politique propres à chaque territoire.

Cette étude agricole comporte également une phase d'enquête de terrain réalisée par une stagiaire (Anaïs Masson) dans le cadre de son stage de deuxième année de Master. Adressée aux exploitants agricoles, l'enquête porte sur plusieurs thématiques : commercialisation et débouchés commerciaux, stratégie de l'exploitation, fonctionnement économique, agroenvironnement et climat.

L'ambition de ce travail est de mieux comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles à l'échelle du massif et de déterminer leur vulnérabilité face aux changements globaux et notamment ceux induits par le changement climatique. Ce travail avec les exploitants permet de rattacher des éléments concrets aux résultats du bureau d'études.

Pour l'Espace Belledonne et l'ADABEL, la finalité de cette étude est de rendre-compte des enjeux auxquels sont confrontés les exploitants et d'identifier des pistes d'action pour favoriser le développement de l'agriculture à l'échelle du massif à travers de nouveaux projets.

Une restitution de ce travail aura lieu le 30 septembre 2019 (de 18h à 21h) à Crêt en Belledonne (salle des fêtes de St Pierre d'Allevard), à laquelle sont conviés tous les acteurs ayant participé à cette étude mais également tous les exploitants agricoles, enquêtés ou non, et toutes les personnes intéressées.

## L'agenda à voir... à faire...

- **SAMEDI 10 AOÛT**  
Marché fermier à la Ferme de la Grangette à la Chapelle du Bard
- **DIMANCHE 11 AOÛT**  
Marché fermier à la Ferme Truc Vallet à Laval (La Boutière)
- **DIMANCHE 25 AOÛT**  
Foire agricole du Pinet d'Uriage (Saint Martin d'Uriage)
- **DIMANCHE 1 SEPTEMBRE**  
Comice agricole du balcon de Belledonne (Laval)
- **DU 31 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE**  
Trail l'Echappée Belle
- **DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**  
Marché fermier à la Ferme de Loutas au Pinet d'Uriage
- **DU 13 AU 15 SEPTEMBRE**  
Foire de Beaucroissant
- **SAMEDI 14 SEPTEMBRE**  
Marché fermier à la Ferme de la Grangette à la Chapelle du Bard
- **DIMANCHE 29 SEPTEMBRE**  
Marché fermier à la Ferme de Pressembois à Venon
- **SAMEDI 12 OCTOBRE**  
Marché fermier à la Ferme de la Grangette à la Chapelle du Bard
- **DIMANCHE 13 OCTOBRE**  
Marché fermier à la Ferme de Loutas au Pinet d'Uriage
- **DIMANCHE 27 OCTOBRE**  
Marché fermier à la Ferme de Pressembois à Venon

Retrouvez toutes les dates des marchés fermiers de Belledonne sur notre site !

[www.adabel.fr](http://www.adabel.fr)

**ADABEL**  
Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne  
40 avenue Marcelin Berthelot  
CS 92608 - 38 036 Grenoble cedex 2  
Tél. : 06 61 02 62 97  
courriel : [thibault.boucher@isere.chambagri.fr](mailto:thibault.boucher@isere.chambagri.fr)  
Directeur de publication  
Audrey ABBA

**Rédacteurs**  
Audrey ABBA, Charlotte DOUCET, Valérie LUCAS, Thibault BOUCHER  
**Crédit photos**  
ADABEL, Lionel MONTICO, Claude HOH/Forestiers d'Alsace, Romatif J./Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes  
**Conception/Impression**  
Centre d'Impression Numérique



JUILLET 2019 - NUMÉRO 43

LE LETTRE DE L'ADABEL

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BELLEDONNE

[www.adabel.fr](http://www.adabel.fr)

# Adabel La lettre

## à la une...

## L'ADABEL, VOUS PRÉSENTE LES AVENTURES DE PIERROT, CLÉMENTINE ET TITUS !

Nos villages de Belledonne, pourtant ruraux depuis toujours, n'ont plus que quelques agriculteurs chacun, qui tentent de maintenir les espaces agricoles au milieu des maisons, des chemins de randonnées, des friches et de la forêt. La plupart des habitants ou des élus ne sont plus issus du monde agricole.

Ce qui était naturel il y a seulement 2 générations (c'est court à l'échelle d'un village !) est devenu étranger. L'agriculture est pourtant partout : dans l'assiette, dans le paysage, sur les routes et les chemins mais il faut la réexpliquer pour que les contraintes qui lui sont liées soient comprises et que la **cohabitation** soit fructueuse. Devant ce constat, l'ADABEL souhaite porter la position des agriculteurs dans cette cohabitation mais aussi donner des outils aux élus qui doivent souvent gérer les problèmes qui lui sont liés.

Mais comment faire passer de tels messages dans un environnement déjà « envahi » par la communication tous azimuts ? Nous avons opté pour la mise en scène de deux personnages de bande dessinée, **Pierrot et Clémentine**, frère et sœur, agriculteurs dans Belledonne et dont nous proposerons régulièrement les aventures dans différents médias et à nos partenaires élus.

### Présentations :

Issu d'une famille paysanne, Pierrot n'a jamais quitté la ferme et l'a reprise telle que ses parents, toujours présents, lui ont laissée. Eleveur de bovins viande, il suit le chemin tracé par ses parents. Clémentine, sa sœur, partie pendant quelques années de la ferme est finalement revenue s'installer avec son frère pour diversifier l'activité avec l'ajout d'un élevage caprin lait avec transformation et vente directe. Un troisième frère, loin du monde rural, vit dans une grande ville et reviendra de temps en temps alimenter les différents thèmes des scénettes que nous proposerons. **Titus**, leur border collie, ne les lâche jamais d'une semelle.

Les aventures de nos trois personnages, toujours très inspirées du quotidien des agriculteurs auront pour but de remettre un peu de ruralité dans nos campagnes. Espérons que le côté récurrent, ludique et pédagogique de ces scénettes aura l'effet escompté.

La première planche sur le thème « Partageons la route » est jointe à cette lettre.

Agriculteurs, élus, utilisez-là autant que nécessaire, elle est faite pour vous !



Pierrot, Clémentine et Titus

## Edito

Nous sommes heureux de vous adresser cette lettre estivale, riche en actualités et projets pour lesquels l'ADABEL s'investit.

Quelques changements ont eu lieu depuis la dernière Lettre. Charlotte DOUCET, animatrice de l'ADABEL est partie fin 2018 pour s'installer en élevage sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut et c'est Thibault BOUCHER qui assure ce poste depuis le 1er Janvier 2019. Beaucoup ont déjà eu l'occasion de le rencontrer au travers des différents projets en cours ou lors de notre Assemblée Générale du 8 Avril dernier, nous leur souhaitons à tous les deux une belle réussite.

Pour ce nouveau cru de la Lettre, vous trouverez : un deuxième emploi partagé à pourvoir pour seconder nos agriculteurs de Belledonne ; un projet en émergence autour de l'agroforesterie, pratique très ancienne mais aussi en plein renouveau ; une étude agricole de plusieurs mois qui peut nous aider à montrer le poids de la profession dans notre territoire ; quelques petites infos pratiques et bien sûr le lancement des aventures de Pierrot et Clémentine.

C'est d'ailleurs avec grand plaisir que nous avons joint à cette lettre la première planche de notre série. Cette planche est le début d'une nouvelle petite aventure pour nous. Nous espérons que vous l'apprécierez et la diffuserez autour de vous. N'hésitez pas à l'afficher dans vos points de vente, épiceries locales et autres lieux de vie de nos villages, elle est faite pour cela.

Une deuxième planche est déjà en cours de réalisation, à retrouver à l'automne 2019. Si des sujets vous semblent importants à traiter via ce support, faites-le nous savoir ! Nous vous souhaitons à tous un très bon été en espérant que les récoltes seront à la hauteur et que les dernières intempéries n'auront pas de conséquences trop néfastes sur les fermes de Belledonne qui ont pu être touchées localement..

**Audrey Abba**,  
Présidente de l'ADABEL



## ALIM'CONFIANCE, POUR INFORMER LES CONSOMMATEURS



Depuis avril 2017, les résultats des contrôles sanitaires sont rendus publics y compris pour les ateliers fermiers sur un site internet, [www.alim-confiance.gouv.fr](http://www.alim-confiance.gouv.fr). Instauré par le gouvernement suite à la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt promulguée en octobre 2014. Ce dispositif vise à rendre l'information transparente et accessible aux consommateurs.

Les producteurs engagés dans la vente directe sont concernés au même titre que l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire (abattoirs, commerces, restaurants,...). Les résultats d'inspections sanitaires sont ainsi publiés sous forme de smileys accompagnés d'une mention d'hygiène pendant 1 an à partir de la date de l'inspection.

Les données publiées sont le nom et l'adresse de l'établissement, la date et la note d'hygiène de la dernière inspection.

Les établissements sont classés par catégorie, par exemple « fromagerie » pour les producteurs laitiers fermiers. En cas de désaccord, l'établissement dispose de 15 jours pour contester le résultat avant publication.

Si vous êtes concernés, gardez un œil sur ce site...

## DES FORMATIONS POUR VOUS...

- *Je m'accorde une pause pour mieux rebondir dans ma vie professionnelle*, 6 journées de 5h ; J1 : 18 novembre 2019 ; contact : Lise Escallier - [lise.escallier@isere.chambagri.fr](mailto:lise.escallier@isere.chambagri.fr) 06 50 03 73 84
- *Je m'initie à la kinésiologie animale*, 4 jours ; J1 : 4 novembre 2019 ; contact : Véronique Didier - [veronique.didier@isere.chambagri.fr](mailto:veronique.didier@isere.chambagri.fr) - 04 76 20 68 17
- *Je sais mieux parler de mes produits grâce à l'analyse sensorielle*, 2 jours ; janvier 2020 - contact : Céline Legeay - [celine.legeay@isere.chambagri.fr](mailto:celine.legeay@isere.chambagri.fr) - 06 61 02 55 23
- *Je maîtrise la fabrication de saussisson sec*, 2 jours, 19 et 20 novembre 2019 ; contact : Gilles Testanière - [gilles.testanier@isere.chambagri.fr](mailto:gilles.testanier@isere.chambagri.fr) - 06 59 54 89 92
- *Je fabrique mes yaourts fermes et brassés et des crèmes dessert*, 2 jours, 13 et 14 novembre 2019 ; contact : Véronique Gitton - [veronique.gitton@isere.chambagri.fr](mailto:veronique.gitton@isere.chambagri.fr) - 06 81 44 95 47
- *Je résous mes problèmes de fabrication en fromages lactiques*, 1 jour, 28 janvier 2019 ; contact : Véronique Gitton - [veronique.gitton@isere.chambagri.fr](mailto:veronique.gitton@isere.chambagri.fr) - 06 81 44 95 47
- *J'analyse mes gestes en fromagerie, je prends du recul et j'améliore ma qualité de vie au travail*, 2 jours, 1er semestre 2020 ; contact : Véronique Gitton - [veronique.gitton@isere.chambagri.fr](mailto:veronique.gitton@isere.chambagri.fr) - 06 81 44 95 47

D'autres formations existent !  
Demandez le catalogue des formations de la Chambre d'Agriculture au 04 76 20 68 68 ou consultez-le sur <https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr>.

# Les infos

## Pratique ! Un deuxième emploi partagé pour Belledonne

Un premier emploi partagé a été mis en place entre agriculteurs de l'ADABEL au mois de Juin 2017.

Depuis 2018, ce sont 8 exploitations qui embauchent régulièrement ou plus ponctuellement notre salariée partagée Aude-Verchère qui est salariée à temps plein au groupement d'employeurs départemental, Agri Emploi 38.

Son emploi du temps étant déjà bien complet, nous recherchons un nouveau salarié pour répondre à de nouveaux besoins sur d'autres exploitations de Belledonne.

Ce deuxième poste est davantage axé sur la transformation carnée et l'élevage.

Un recrutement, pour un poste à temps partiel dans un premier temps mais rapidement évolutif sur un temps plein, a été lancé par Agri Emploi 38. A ce jour, quelques exploitants du groupe ont trouvé des solutions temporaires pour répondre à leur besoins estivaux. L'objectif est d'embaucher une nouvelle personne au cours du deuxième semestre 2019, dans l'idéal à compter du 01 octobre 2019, et développer un poste pérenne. Le groupe d'exploitants pour ce deuxième emploi étant en construction,

n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'ADABEL pour faire remonter vos besoins et/ou pour obtenir de premières informations concernant le fonctionnement d'un poste en emploi partagé.

Si vous connaissez une personne pouvant être intéressée par ce poste, n'hésitez pas à diffuser l'annonce ci-dessous :

Offre d'emploi

**Agent de transformation carnée/ agent d'élevages**

**Fiche de poste**

Agri Emploi 38 recherche un agent de transformation carnée pour intervenir sur trois exploitations en volailles, bovin et porcin dans le cadre d'un emploi partagé

**Missions :** découpage de carcasses de volailles, bovins et porcs, préparation des pièces et transformation carnée. Capture des volailles, abattage, plépage.

**Missions annexes en fonction des compétences :** entretien des parcs, soins aux animaux, alimentation du bétail. Conduite d'engins agricoles.

**Profil :** savoir préparer les carcasses et découper la viande, techniques de découpage et boucherie. Bonne capacité physique, polyvalence, zéro B.

La conduite d'engins agricoles et des connaissances générales en élevage seront appréciées et permettront d'arriver très vite à un poste à temps plein.

**Modalités d'embauche :**

Rémunération : 10 38€ brut de l'heure  
Embauche à temps partiel (20h/semaine) en CDI (4 mois) avec possibilité d'évolution rapide à temps plein et en CDI

Prise de poste début octobre  
Les exploitations sont basées à Allivard (38500), à Laval (38190) et à Pinot (38540).

**Pour postuler :**

Merci d'envoyer votre CV par mail à [elise.embs@agriemploi38.com](mailto:elise.embs@agriemploi38.com) ou par courrier à Agri Emploi 38, Maison des Agriculteurs, 40 av. Marcellin Berthelot - CS 92 628 - 38 036 GRENOBLE Cedex 2

Pour obtenir plus d'informations vous pouvez contacter Mme Elise EMBS - 06-34-14-24-55

Vous avez des besoins en main d'œuvre sur votre exploitation, ponctuels ou réguliers, contactez : Adabel, Thibault Boucher : 06-61-02-62-97

Vous êtes intéressés par le poste ou connaissez un candidat potentiel, contactez : Agri Emploi 38, Elise Embs : 06-34-14-24-55

## keskecé ? kicékcé ? kancékcé ?

### Le PLUi de la Métro, kézaco ?

SCOT, PLU, POS, PLUi,... la multiplication des sigles et le « jargon » de l'urbanisme ne simplifient pas la compréhension de ces outils qui impactent pourtant les citoyens au quotidien. Tous ont un point commun : ce sont des documents d'urbanisme, c'est à dire des règles qui définissent l'usage des sols (habitat, zone naturelle, activité économique,...) et ce qui est autorisé ou non sur chaque zone.

Le PLU ou Plan Local d'Urbanisme fixe les règles à l'échelle d'une commune. Le PLUi (« I » comme Intercommunal) de la Métro est un document qui vise à garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente sur les 49 communes de la Métropole sur différents sujets : déplacements, habitat, gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, patrimoines naturels et bâti, assainissement...

Sauf si la majorité des communes s'y oppose, le PLUi est devenu obligatoire pour les communes membres d'une communauté de communes ou d'agglomérations. Il viendra remplacer à terme les 49 documents communaux actuellement en vigueur par un document unique, son approbation est prévue pour fin 2019.

Cet outil se veut le résultat d'un travail technique et de choix politiques en concertation avec les acteurs locaux. Ses principaux objectifs visent à améliorer l'organisation du territoire (développer les services de proximité,...), l'environnement et le cadre de vie (transition énergétique, offre de transport,...), l'habitat, l'économie et l'emploi.

#### Quels impacts pour l'agriculture ?

L'objectif explicite du PLUi est de renforcer le potentiel économique de l'agriculture. Il redéfinit ainsi l'emprise agricole, c'est à dire les zones réservées à l'agriculture sur lesquelles rien d'autre ne peut être construit. Une fois classées en zone A (comme Agricole) au PLUi, les parcelles ne sont donc plus constructibles même si elles l'étaient dans les documents d'urbanisme communaux.

Et dans cette zone agricole, le règlement définit ce qu'il est possible ou non de faire : types de constructions agricoles, matériaux, hauteurs au faîteage,...

#### Quel calendrier ?

Jusqu'à l'été 2018, la construction du PLUi a permis de traduire réglementairement le projet et les orientations concernant le zonage et les règlements applicables dans chacune des zones. Le dernier semestre 2018 a été consacré à la consultation des différentes structures associées (chambres consulaires, délibérations des Conseils municipaux,...). Du 1er avril au 24 mai, l'enquête publique a permis à tout citoyen de faire remonter ses remarques.

L'approbation finale devrait avoir lieu d'ici fin 2019.

#### Et le Grésivaudan ?

Les communes du Grésivaudan n'ont pas souhaité s'inscrire dans la construction d'un PLUi à cette échelle. Les communes conservent donc leurs documents propres.

# La Lettre de dossier

## L'AGROFORESTERIE, ou comment associer les arbres à l'agriculture

### De quoi parle-t-on ?

L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant arbres et cultures ou élevage sur une même parcelle. Autrefois répandu dans les campagnes où les troupeaux pâturaient sous les vergers, ce système avait plutôt disparu du paysage et refait surface sur quelques fermes avides d'expérimentation et de diversification.

Si de nombreux arbres peuvent être utilisés en agroforesterie (bois d'œuvre pour l'artisanat, arbres fruitiers ...), il faut bien sûr les différencier des plantations de résineux à vocation forestière qui viendraient encore grignoter des espaces agricoles !

### Mais à quoi ça sert ?

Cette pratique se base avant tout sur la recherche de complémentarités entre les arbres d'une part, et les cultures et/ou l'élevage d'autre part. Ceci passe par une plantation clairsemée qui permet de maintenir une activité agricole sous leur couvert, contrairement aux plantations serrées destinées seulement à l'exploitation du bois, sans autre activité agricole en dessous.

#### Fertilité des sols et lutte contre l'érosion

Comme une pompe, l'arbre est capable de remonter l'eau et les minéraux des couches profondes du sol pour les mettre à disposition des cultures de surface (couverts, prairies). Avec la perte des feuilles et la décomposition de leurs racines par les micro-organismes, les arbres restituent au sol de la matière organique chaque année. Ils permettent aussi de lutter contre l'érosion et d'éviter le lessivage des minéraux grâce à l'aération du sol qui favorise l'infiltration de l'eau.

#### Diversification de la production

Les arbres permettent de diversifier les services et les sources de revenus présents sur la ferme : production de bois d'œuvre ou de bois énergie, de fruits pouvant être vendus frais ou transformés,... Ils sont un véritable « capital sur pied » pour le futur et augmentent ainsi la valeur de l'exploitation.

#### Lutte contre le changement climatique

En plus de leur capacité à filtrer les pollutions de surface pour protéger les nappes phréatiques, les systèmes racinaires des arbres augmentent les réserves d'eau, améliorent l'infiltration et limitent l'évaporation du sol. Ils ont donc un intérêt certain en période de sécheresse.

Les arbres jouent aussi un rôle de protection contre les risques climatiques : brise-vent, protection contre le gel et rafraîchissement de l'air en été. Ce sont également d'excellents puits de carbone, c'est à dire qu'ils sont capables de stocker le carbone atmosphérique (99 % de leur matière solide provient du CO2 atmosphérique).

#### Amélioration de la biodiversité

L'amélioration de la vie du sol et les champignons qui se développent au pied des arbres permettent d'apporter habitat et nourriture à de nombreuses espèces, des pollinisateurs jusqu'aux prédateurs des ravageurs de culture.



### Et Belledonne dans tout ça ?...

L'ADABEL, en partenariat avec l'Espace Belledonne, a lancé un groupe de réflexion sur les pratiques agroforestières. Plusieurs exploitants du réseau sont très intéressés par l'agroforesterie, et certains la pratiquent déjà à petite échelle. Suite à plusieurs rencontres, un comité technique constitué de techniciens, agriculteurs, forestiers d'Isère et de Savoie, mène un travail pour favoriser l'émergence de projets et développer les pratiques agroforestières en Belledonne. Un premier projet focalisé sur la filière châtaigne pourrait prochainement voir le jour ...

Si vous êtes intéressés par cette thématique et ses pratiques, n'hésitez pas à contacter l'animateur de l'ADABEL (Thibault, 06-61-02-62-97) pour vous joindre au groupe lors d'une prochaine réunion ou simplement pour profiter d'informations diffusées par mail. Une nouvelle réunion sera organisée le 10 octobre prochain (lieu à définir) avec notamment la présentation des moyens de financements (aides) possibles pour les projets agroforestiers. A plus long terme, il est prévu d'organiser une visite d'une ferme agroforestière, des formations ...

